

Bilan de l'assemblée Générale de la Fédération Française des professionnels de la pierre sèche

8 mars 2019 - Lyon

Les membres de La fédération Française des professionnels de la pierre sèche ont fait leur assemblée générale annuelle à la DREAL Rhône Alpes le 8 mars dernier.

Rapport moral 2018

Cette AG clôt la première année de fonctionnement du nouveau bureau. La nouvelle équipe apprend et compte sur les adhérents pour effectuer les retours.

Lignes directrices de l'équipe en place :

- Ouvrir la voie à la fédération de demain
- Impliquer les adhérents dans le fonctionnement
- En demande de photos pour mettre en valeur le travail accompli
- Souhait d'une AG interactive

Actions réalisées en 2018

Rencontres régionales de la pierre sèche

- Organisation d'une rencontre régionale en Bretagne (env. 100 participants)
- Organisation des assises régionales de la pierre sèche en Auvergne - Rhône Alpes (env. 150 personnes).

Formations prescripteurs

- Organisation d'une formation prescripteurs dans le Gard (23 participants)

Prospection et mise en réseau des acteurs locaux

- Participation de Claire Cornu à 7 événements (colloques, congrès, rencontres)
- Actions de visites et prospections individuelles de Yannick dans 10 départements, débouchant sur des adhésions, mises en relation, programmation d'événements à venir.

Réalisation de 3 fiches de chantiers exemplaires mises en ligne

- Chantier couverture de lauzes, Chiddes (71) (bientôt en ligne)
- Création de deux rampes d'accès à l'olivette dans le village de Lurs (04)
- Création d'une cabane en Meurthe et Moselle (57)

Cf. <http://professionnels-pierre-seche.com/fiches-chantiers-2.html>

Création du Groupe de travail Pierre sèche et archéologie

- Constitution d'un groupe de travail, 1^{ère} réunion à Nîmes en décembre 2018
- Deux présentations en 2018 à des congrès dédiés aux archéologues

Réactivation de la filière lauzes

- Accompagnement de deux projets d'ouverture de micro-carrière, l'une en Côte-d'Or (démarche en cours) et l'autre dans le Lot, projet abouti, réalisé dans le cadre du programme LAUBAMAC (sera présenté aux rencontres nationales lauzes et pierre sèche, 4/5 avril à Florac)
- Actions de mise en réseau (avec échanges de savoir-faire, recherche de matériaux) d'acteurs dans plusieurs départements (21, 38, 39, 71).
- Création d'un groupe de travail lauzes. Invitation des membres FFPPS à une réunion à Laives (71) début mars pour rencontrer d'autres artisans lauziers de l'ALC dans le cadre de LAUBAMAC.
- Création d'une fiche ouverture de micro-carrières de lauzes mise en ligne sur le site de la FFPPS (en cours)
- Co-financement d'un film sur la réalisation d'une toiture de lauzes calcaire en Bourgogne (cf. <http://www.professionnels-pierre-seche.com/visionner.html> ou <https://vimeo.com/311860777>)

Inventaire malacologique participatif

- Collecte de données sur les escargots présents dans les murs permettant d'argumenter la contribution de la pierre sèche à la biodiversité
- Cf. <http://professionnels-pierre-seche.com/userfiles/files/bilan-methodo%20%283%29.pdf>

Organisation du premier « Rendez-vous de la pierre sèche » à Saint-Romain (21)

- Moment convivial d'échanges d'informations et de partages d'expérience
- Organisation sur place par les lavers murailleurs de Bourgogne, membre de la FFPPS
- 45 participants, 15 présentations
- Réalisation d'un chantier collectif de restauration d'un mur de clôture
- Etablissement de ponts avec les acteurs locaux lors des rencontres : climats de Bourgogne, CFPPA de Beaune, commune de Saint Romain, Compagnons du devoir

Actions de communication

- Création d'une plaquette de présentation de la FFPPS (en cours de réalisation)
- Création d'une plate forme d'E-mailing
- Gestion et développement du site internet <http://www.professionnels-pierre-seche.com> et de la page facebook <https://www.facebook.com/professionnelspierreseche/>

Célébration de la reconnaissance UNESCO de la pierre sèche :

Les savoir-faire et techniques de construction en pierre sèche ont été inscrits sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO le 28 novembre 2018, marquant l'aboutissement d'une candidature transnationale associant 8 pays dans le cadre d'une démarche au long cours portée par la SPS.

Cette reconnaissance a été célébrée le 16 février 2019 à Saumane en Vaucluse (84) en présence du Ministère de la Culture et de l'Ambassadeur de France auprès de l'UNESCO et de nombreux représentants de la FFPPS.

A noter que la FFPPS s'est désolidarisée de la présentation de la technique faite dans le dossier UNESCO (pierre sèche = pierres empilées les unes sur les autres avec parfois de la terre comme liant) pour affirmer l'exigence de professionnalisme.

Communications réalisées en 2018 :

- 4 juin, Paris – « Dry stone : old but innovative » par Eric Vincens au 18^{ème} congrès de l'union des sciences préhistoriques et protohistoriques
- 28 juin, Saumane (84): Association des élus au patrimoine de Vaucluse (AEPV) (Claire Cornu)
- 9 octobre, Vitré - Ille & Vilaine (35) (Claire Cornu)
- 12 octobre, St Romain - Cote d'Or (21) : "Rendez-vous de la pierre sèche" (Claire Cornu)
- 20 octobre, St Malo - Ille & Vilaine (35) : « Rencontre de la pierre sèche en pays de Dinan et de St Malo » (Claire Cornu)
- 21 novembre, Ecole d'architecture de Las Palmas de Gran Canaria – UNISCAPE (Claire Cornu)

Réalisation d'un « tour de France » des adhérents par Olivier Campistron

Structures contactées : 6 PNR ; 4 CAUE ; 6 associations de muraillers ; 8 artisans

Enseignements :

- Principale cause de non renouvellement des cotisations = appel à cotisations non reçu
- Besoin d'un document de présentation de la FFPPS
- Demandes d'évolution du site : meilleur référencement, forum...
- Demande d'informations sur l'accès aux assurances pour les artisans
- Demande de charte d'engagement pour tirer les adhérents vers le haut : appliquer le guide, améliorer les pratiques, se former...
- Demande de soutien à l'obtention de marché face à des donneurs d'ordre
- Demande d'un annuaire des formateurs et des lieux de formations
- Questionnements sur le positionnement de la FFPPS : une fédé accompagnant les projets de ses adhérents ?
- Encourager les adhérents à faire des dons

Etat des adhésions :

- 67 adhérents à jour de leur cotisation en 2018
- 7 membres d'honneur

Programme 2019

A Sensibilisation / formation / communication

Rencontres régionales de la pierre sèche

- organisation d'une rencontre régionale

Formations prescripteurs

- Organisation de trois formations prescripteurs

Rendez vous de la pierre sèche 2019

Prospection et mise en réseau des acteurs locaux

- Poursuite de la mise en réseau des acteurs

Fiches de chantiers exemplaires

- Création de supports standards + trame de présentation pour les études de cas
- Organisation d'un appel à contribution aux associations régionales pour fournir des fiches exemplaires qui seront mises en forme par Yannick
- Besoin de chantiers de référence, mettant en valeur les résultats esthétiques, l'impact biodiversité, les apports fonctionnels des ouvrages (reconquête agricole, gestion de l'eau, terrassement, création de micro-climats locaux...)

B Projets

Participation à Rocalia 2019

Réalisation d'ouvrages en amont et pendant le salon, tenue d'un stand FFPPS

Pierre sèche et archéologie

Action sur une construction en pierre sèche gauloise dans le PN du Mercantour pour mettre en relation des muraillers et des scientifiques

Réactivation de la filière lauzes

- Mise à jour de la fiche micro-carrière
- Contribution à la dynamique Laubapro à travers le soutien à l'association des Artisans Lauziers Couvreurs (ALC)

Accompagnement de projets locaux d'adhérents :

Par exemple projet soubassements porté par les Gens de pierre dans le cadre de Laubapro

Evolution du site internet de la fédération

Réimpression du guide des bonnes pratiques

Demande du label asso d'intérêt général pour pouvoir défiscaliser les dons

Renouvellement du Conseil d'administration

Sont élus :

Collège 1 : membres fondateurs

- Yvan Delahaye (Murailleurs de Provence)

Collège 2 : professionnels

- Alain Mathieu (Murailleurs languedociens)
- Eric Leboucher (Pierre de Beauchamps)

Collège 3 : scientifiques

- Denis Garnier (Ecole des Ponts Paris Tech)

Collège 4 : associations, collectivités...

- Daniel Munck (Syndicat Mixte des gorges du Gardon)

Composition du CA au 08 mars 2019 :

Collège 1 – Membres fondateurs

Paul Arnault, Olivier Campistron, Yvan Delahaye

Collège 2 – Professionnels

Thierry Bourceau, Martin Muriot, Alain Mathieu, Laurent Tuccinardi, Bertrand Masse, Eric Leboucher

Collège 3 – Scientifiques

Denis Garnier, Eric Vincens

Collège 4 : Associations, collectivités

Daniel Munck, Loïc Vergier

Compte de résultat de l'exercice 2018

Mot du trésorier :

L'année se clôt sur un déficit conjoncturel lié à des décalages entre remises et encaissements de chèques. A noter : plus de 500 jours de bénévolat accomplis en 2018, non valorisés dans le bilan comptable.

	Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
Produits d'exploitation (1)					
Ventes de marchandises					
Production vendue de Biens et Services	9 295.25		9 295.25		
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation	22 960.00		22 960.00		
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	562.04		562.04		
Collectes					
Cotisations	4 368.00		4 368.00		
Autres produits					
Total I	37 185.29		37 185.29		
Charges d'exploitation (2)					
Achats de marchandises					
Variation de stock (marchandises)					
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)					
Autres achats et charges externes	39 196.17		39 196.17		
Impôts, taxes et versements assimilés					
Salaires et traitements					
Charges sociales					
Dotations aux amortissements et aux provisions					
Sur immobilisations : dotations aux amortissements					
Sur immobilisations : dotations aux provisions					
Sur actif circulant : dotations aux provisions					
Pour risques et charges : dotations aux provisions					
Subventions accordées par l'association					
Autres charges (2)					
Total II	39 196.17		39 196.17		
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-2 010.88		-2 010.88		
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

	Exercice N 31/12/2018	12	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
				Euros	%
Produits financiers					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier					
Autres intérêts et produits assimilés	50.67		50.67		
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Différences positives de change					
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total V	50.67		50.67		
Charges financières					
Dotations aux amortissements et aux provisions					
Intérêts et charges assimilés					
Différences négatives de change					
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					
Total VI					
2. Résultat financier (V-VI)	50.67		50.67		
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-1 960.21		-1 960.21		
Produits exceptionnels					
Produits exceptionnels sur opérations de gestion					
Produits exceptionnels sur opérations en capital	435.00		435.00		
Reprises sur provisions et transferts de charges					
Total VII	435.00		435.00		
Charges exceptionnelles					
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion					
Charges exceptionnelles sur opérations en capital					
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions					
Total VIII					
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	435.00		435.00		
Impôts sur les bénéfices (IX)					
Total des produits (I+III+V+VII)	37 670.96		37 670.96		
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	39 196.17		39 196.17		
Solde intermédiaire	-1 525.21		-1 525.21		
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs					
- Engagements à réaliser sur ressources affectées					
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-1 525.21		-1 525.21		